



LE DÉPARTEMENT

**RAPPORT DE  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**  
Naturellement Var  
**2025**



## ÉDITORIAL

En 2025, le Département continue d'appliquer avec détermination la politique Naturellement Var votée en avril 2023.

Dans son objectif d'**exemplarité dans son fonctionnement et la réduction de son impact carbone**, le Département du Var s'engage à former l'ensemble de son personnel et transformer les pratiques. Cela se traduit notamment par : une réduction de l'impact environnemental des revêtements routiers, la mise en place d'un plan de gestion des déchets de l'entretien et l'exploitation des routes départementales, ou encore, la réutilisation du matériel scénographique pour ses événements et sites culturels.

Acteur clé des **solidarités**, le Département place **l'action sociale au cœur du développement durable du Var**. Il associe la mobilité écologique et l'insertion professionnelle avec le prêt de véhicules électriques pour faciliter la recherche d'emploi des allocataires du RSA. Il agit pour l'inclusion numérique avec le déploiement de conseillers numériques. Il renouvelle ses appels à candidatures pour déployer plus encore l'habitat inclusif. Avec le "Mois des possibles", il a développé des actions de sport et de culture accessibles au handicap.

Le Département agit avec équité pour **la transformation et l'animation durable des territoires**, offrant un soutien technique aux collectivités, notamment avec un centre de ressources partagées : la plate-forme "Collaboractif". Avec la création du conseil social, économique et environnemental, il s'engage à créer et animer des espaces d'échanges pour une action collective sur les enjeux sociaux et environnementaux impactant d'avenir du Var. Enfin, il poursuit des opérations d'envergure sur le territoire avec le Plan de Rénovation des Collèges qui maintient ses objectifs ambitieux.

Enfin, le Var **préserve ses ressources naturelles pour et avec les nouvelles générations**, valorisant biodiversité et paysages pour **l'attractivité du territoire varois**. La restitution de l'étude prospective Var Eau 2050, pour évaluer la capacité des territoires à satisfaire leur demande en eau d'ici 2050 et proposer des solutions d'adaptation, a permis de renforcer la gouvernance de la gestion de l'eau. S'appuyant sur ces résultats, le Département a voté sa politique Var Eau Solidaire (2025-2028). En 2025, le Département a également finalisé des travaux de continuité écologique sur deux seuils du bassin de l'Argens, poursuivi la valorisation de ses espaces naturels sensibles, mis en œuvre un plan de fauchage raisonné des bords de routes départementales et proposé des formations en développement durable à la médiathèque départementale.

Avec l'action de nos concitoyens, ainsi que de nos partenaires institutionnels et privés, nous confirmons notre volonté de bâtir le "Naturellement Var" de demain !

**Jean-Louis Masson**

*Président du Conseil départemental*

**Andrée Samat**

*4<sup>e</sup> Vice-Présidente du Conseil départemental*

*Présidente de la commission transition énergétique, développement durable et mobilités douces*

# INTRODUCTION RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



## 4 AXES STRATÉGIQUES DU PLAN D'ACTION

**AXE 1**  
le Var exemplaire dans son fonctionnement et la réduction de son impact carbone

**AXE 2**  
La solidarité, ADN du Département, est placée au coeur du développement durable du Var

**AXE 3**  
le partenariat est le moteur du Var pour la transformation et de l'animation durable de ses territoires

**AXE 4**  
le Var préserve ses ressources naturelles pour et avec les nouvelles générations

## 2 PRINCIPES DE LA POLITIQUE

- intégrer les objectifs du développement durable dans le pilotage de toutes les politiques départementales

- positionner la gouvernance au coeur de l'action, avec le développement du partenariat et la recherche de la meilleure façon d'associer l'utilisateur



**Face aux enjeux à la fois climatiques, de transition écologique et de solidarités humaines, le Département du Var affirme sa volonté politique en matière de développement durable. Sous l'impulsion de Jean-Louis Masson, Président du Conseil départemental du Var, une politique volontaire et ambitieuse s'est co-construite avec la participation active des élus et des agents départementaux. Un plan d'actions sur 5 ans a été voté. Il s'articule autour de 2 principes, 4 axes et 6 défis : Naturellement Var !**

Ce rapport constitue, pour le Département du Var, **un rendez-vous annuel dédié pour représenter des actions réalisées dans le cadre de la politique Naturellement Var**, afin de mesurer sa contribution au développement durable et de rechercher des actions d'amélioration.

Pour la collectivité, c'est également **un outil d'accompagnement au changement** du fonctionnement interne, vers une plus grande transversalité et une sensibilisation accrue des agents sur cette thématique.

Enfin, dans **une volonté de transparence et de présentation de l'information à destination du public**, il s'agit de rendre compte de l'investissement du Département dans le développement durable et d'en partager les objectifs.

## 6 DÉFIS À RELEVER

**DÉFI 1**  
atteindre d'ici 3 ans l'objectif de zéro déchet plastique non recyclé/non réutilisé produit par le fonctionnement et les projets départementaux

**DÉFI 2**  
en articulation avec la politique de l'habitat, proposer un plan de lutte ambitieux, sur 5 ans, contre la précarité énergétique, pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs

**DÉFI 3**  
équiper en installations d'énergies renouvelables au moins 60 sites en 5 ans de façon qu'ils s'auto-alimentent et proposer un dispositif qui contribue à développer cette production par les autres acteurs publics (offices de l'habitat, EPCI, etc.)

**DÉFI 4**  
d'ici 5 ans, avec le plan vélo, élaborer et déployer un plan de soutien aux mobilités douces sur l'ensemble du Département

**DÉFI 5**  
prendre position comme pilote de la ressource eau dans le territoire d'ici 3 ans (étude prospective Var eau 2050, soutien aux intercommunalités dans l'exercice de cette compétence, etc.)

**DÉFI 6**  
porter, d'ici 5 ans, une ambition départementale autour d'une alimentation locale, de qualité, respectueuse des ressources et porteuse d'identité forte ("à la table du Var")

## MÉTHODE D'ÉLABORATION ET DE LECTURE DU RAPPORT

Ce rapport présente un bilan non exhaustif des actions emblématiques réalisées dans le cadre de la politique Naturellement Var sur l'année 2025.

Il répond à la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi Grenelle 2, introduisant, pour les collectivités de plus de 50 000 habitants, l'obligation de présenter **un rapport annuel sur leur situation en matière de développement durable**. La loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets a renforcé et précisé les enjeux de ce rapport. L'article L3311-2 du Code général des collectivités territoriales présente le cadre et les objectifs de ce rapport.

Conformément au décret d'application (n°2011-687) du 17 juin 2011, ce rapport comporte :

- le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité, rassemblées sous l'axe 1 : "le Var exemplaire dans son fonctionnement et la réduction de son impact carbone",
- le bilan des actions conduites dans les politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur le territoire varois, rassemblés sous les axes 2, 3 et 4, ainsi que dans les pages de présentation des défis.

Ce rapport :

- détaille des actions et présente des indicateurs rassemblés par compétences : solidarité, collèges, sport/jeunesse/enseignement supérieur et recherche, culture, routes/réseaux, tourisme et environnement ;
- précise le programme d'actions mis en place pour assurer la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments ou des parties de bâtiment à usage tertiaire dont la collectivité territoriale est propriétaire, dans un objectif de respect des obligations prévues à l'article L. 174-1 du code de la construction et de l'habitation (article 180 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) ;
- présente les projets que le Département a contribué, par son soutien technique et financier, à développer sur le territoire ;
- complète l'annexe au compte administratif, intitulée «Impact du budget pour la transition écologique». Elle porte sur les dépenses d'investissement exécutées sur l'année 2025 et vise à en déterminer la contribution aux objectifs de transition écologique (décret du 16 juillet 2024 en application de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024).

L'action départementale est reliée aux cinq finalités du développement durable définies par la loi (article L.110-1 du Code de l'environnement), par l'ajout des pictogrammes :



La lutte contre le changement climatique



La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent



La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations



L'épanouissement de tous les êtres humains



La transition vers une économie circulaire

Conformément à l'article L3311-2 du Code général des collectivités territoriales, ce rapport évoque la contribution à l'atteinte des 17 objectifs de développement durable inscrits au programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté le 25 septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations unies.



En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

17 objectifs de développement durable couvrent l'intégralité des enjeux de développement durable dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc.

Pour en savoir plus : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>



# SOMMAIRE

<b>I</b>	<b>LES AXES DE LA POLITIQUE NATURELLEMENT VAR</b>	
	• <b>Axe 1</b> : le Var exemplaire dans son fonctionnement et la réduction de son impact carbone	11
	• <b>Axe 2</b> : l'action sociale, ADN du Département, est placée au coeur du développement durable du Var	13
	• <b>Axe 3</b> : le Var, acteur de la transformation et de l'animation durable des territoires avec ses partenaires	15
	• <b>Axe 4</b> : le Var préserve ses ressources naturelles pour et avec les nouvelles générations	17
<b>II</b>	<b>LES DÉFIS DE LA POLITIQUE NATURELLEMENT VAR</b>	
	Avancement des 6 défis	20
<b>III</b>	<b>LE PROGRAMME DE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS TERTIAIRES</b>	
	Programme d'action pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique	24
<b>IV</b>	<b>L'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES</b>	
	L'accompagnement des projets d'investissement les communes et EPCI en lien avec les enjeux de Naturellement Var	27
<b>V</b>	<b>LES CHIFFRES CLÉS</b>	
	• <b>Solidarité</b>	31
	• <b>Collèges</b>	31
	• <b>Sports et jeunesse</b>	32
	• <b>Culture</b>	32
	• <b>Routes et réseaux</b>	33
	• <b>Tourisme</b>	33
	• <b>Environnement</b>	34
	• <b>Qualité et performance de l'administration</b>	34





# LES AXES DE LA POLITIQUE NATURELLEMENT VAR



I

## Axe 1 : le Var exemplaire dans son fonctionnement et la réduction de son impact carbone

Bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité.



### Focus



#### Définir et mettre en oeuvre le Plan de formation et de transformation du Département du Var - Sensibiliser, former et engager sur le développement durable et la transition écologique et sociale

Afin d'impliquer pleinement les agents dans la politique Naturellement Var, le plan de formation compte une formation obligatoire d'une journée pour l'ensemble du personnel : la "Journée mosaïque et action Naturellement Var". Pour assurer l'animation de cette journée, la collectivité a choisi de miser sur le développement de compétences et d'outils en interne, en sollicitant la participation d'agents volontaires, dans le cadre d'une lettre de mission spécifique.

Au 1er semestre 2025, le collectif "MosaïCoeurs" a créé l'outil pédagogique "Mosaïque Naturellement Var". Cette animation collaborative invite les participants à construire une mosaïque résumant les enjeux du changement climatique, les atteintes à la biodiversité et leurs interactions avec les sociétés humaines. Les cartes utilisées s'appuient sur des données internationales (GIEC, IPBES), nationales et locales, avec un focus sur les données spécifiques au Var.

Après quelques tests et le recrutement de nouveaux animateurs, la formation a été déployée lors de 4 séminaires de direction. Ces journées d'apprentissage partagé sont également des temps bénéfiques pour le management des équipes.

Chaque séminaire débouche sur un engagement de la Direction sur une action participant à l'animation de Naturellement Var.

219 agents ont été formés en 2025, et le plan de formation 2026 prévoit de dépasser les 600 personnes.

### Focus



#### Etablir un bilan environnemental annuel de la politique "revêtements routiers" visant à réduire l'impact de ces travaux

Le Département met en oeuvre des techniques alternatives (enrobé coulé à froid, grave émulsion, enduit superficiel d'usure) par rapport au "tout enrobé" classique, pour l'entretien et la rénovation de son réseau routier.

Le Bilan à pour objectif de suivre chaque année 4 indicateurs :

- 1 - La quantité d'enrobés tièdes utilisée ;
- 2 - La consommation énergétique liée au cycle complet (extraction, fabrication et mise à oeuvre des produits) en KWh ;
- 3 - La production de dioxyde de carbone en Tonne éq CO2 ;
- 4 - La quantité de matériaux neufs de carrière épargnés (granulats recyclés), en Tonnes.

Ces indicateurs sont suivis sur la base des consommations des différents marchés :

- 1) d'enrobés tièdes et à chaud ;
- 2) de Grave-Émulsion / Béton Bitumineux à l'Émulsion ;
- 3) d'Enrobés Coulés à Froid ;
- 4) d'Enduits Superficiels d'Usure (entreprise et régie PPAL).

Le bilan environnemental 2025, présente une économie de 869 TeqCO2, de 259 000 KWh et de 30 450 T de matériaux de carrière économisés grâce à l'action du Département.

### Focus



#### Mettre en oeuvre le Plan de réduction et l'optimisation du traitement des déchets de la collectivité - déchets "métiers" - réutilisation du matériel scénographique

Toute activité culturelle (décor, costume, exposition, oeuvre) génère des impacts environnementaux (consommation de ressources, production de déchets). Il est possible de réduire ses impacts en favorisant le réemploi par la vente d'occasion, en réduisant les besoins par l'éco-conception ou en maximisant l'utilisation de chaque bien par la mutualisation. Une telle ambition nécessite toutefois un effort important de collaboration et de structuration.

La démarche du Département dans ce domaine s'inscrit dans celle de la DRAC intitulée "zéro déchet culturel". Le Département et la DRAC ont organisé ensemble le 4 novembre 2025 "les rencontres départementales de la transition écologique dans le secteur culturel". Cette journée de travail et d'échanges entre une centaine d'acteurs culturels départementaux a été l'occasion de faire un état des lieux de la question dans le département et de co-construire des axes d'amélioration pour les années à venir.

## Axe 1 : le Var exemplaire dans son fonctionnement et la réduction de son impact carbone

Bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité.



### FOCUS



#### Elaborer et mettre en oeuvre un Plan de gestion des déchets routiers (produits et collectés) dans le cadre de l'entretien et l'exploitation des routes départementales

Le Plan de gestion des déchets routiers du Var vise la gestion des déchets d'entretien et d'exploitation des 2 873 km de routes départementales. Concrètement, il s'agit des déchets issus du curage des fossés et du nettoyage des bords de route, mélangeant des matériaux naturels, mais également des objets jetés par les usagers ou des dépôts sauvages. Il se déploie en 4 étapes, de juillet 2024 à 2027, incluant diagnostic et mise en œuvre des actions. Ses objectifs majeurs sont le tri à la source (8 flux), la caractérisation et la traçabilité des déchets. Il est encadré par le Code de l'environnement et la Loi AGECE 2020. Trente actions sont prévues, comme budgétiser les brigades de propreté et utiliser l'outil Trackdéchets (plate-forme nationale de traçabilité des déchets).

Le diagnostic du Cerema estime le gisement total à 6 456 tonnes/an de déchets, dont 76% proviennent de l'entretien routier. Les principaux déchets sont les terres de curage de fossés (62%), les terres/cailloux (12%) et les produits de balayage (11%). La gestion est organisée en quatre pôles. Le Pôle Provence Méditerranée gère près de la moitié des déchets (49%), suivi par Dracénie-Verdon (20%), Fayence-Estérel (17%) et Provence Verte (14%).

Les modalités de gestion varient (évacuation directe, stockage temporaire, ou les deux). Les pistes d'amélioration incluent l'hétérogénéité des déchets selon les centres (ex : dépôts sauvages sur le littoral), des problèmes de stockage, le mélange de déchets dangereux et non dangereux (augmentant fortement les coûts), et un faible recours aux filières de Responsabilité Élargie des Producteurs (REP).

Le Plan d'Actions est articulé autour de quatre objectifs majeurs :

- Adapter les pratiques aux capacités de gestion des déchets du territoire ;
- Capturer, collecter et caractériser les déchets ;
- Trier, stocker temporairement et assurer la traçabilité des déchets ;
- Prévenir et gérer les déchets par le réemploi et le recyclage.

Les actions prioritaires sont :

- La formation et la sensibilisation à l'économie circulaire ;
- La mise en place systématique de la traçabilité ;
- L'actualisation des pièces de marché pour intégrer l'économie circulaire ;
- L'aménagement des centres ;
- Le suivi de l'écosystème des filières locales.

## Axe 2 : l'action sociale, ADN du Département, est placée au coeur du développement durable du Var

Bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur le territoire



### FOCUS



#### Favoriser la mobilité écologique par la mise à disposition de véhicules électriques et écologiques au service d'une inclusion durable d'allocataires du RSA dans une démarche d'insertion professionnelle

Ces actions visent à mettre une flotte de véhicules à disposition des allocataires du RSA pour faciliter leur parcours d'insertion professionnelle mais aussi proposer un appui à la mobilité. Une partie de la flotte est composée de véhicules Crit'Air 1, de vélos et de scooters électriques, favorisant ainsi une mobilité plus écologique.

Une collaboration étroite entre les structures gérant les outils de mobilité a créé une véritable synergie entre les acteurs de l'insertion, notamment sur le territoire de Var Estérel.

La mise en place d'un comité de suivi et d'une fiche de liaison commune a permis d'optimiser la complémentarité entre les parcs de véhicules de deux structures partenaires. L'affectation des véhicules (électriques ou thermiques) est rigoureusement adaptée aux distances à parcourir.

Sur 2025, ces actions correspondent à :

- 297 prêts de véhicules ;
- 306 appuis à la mobilité réalisés ;
- 56 permis de conduire obtenus ;
- 1154 abonnements aux transports en commun ;
- 54 sorties de l'action : achats de véhicules ou vélos, abonnements aux transports en commun, inscriptions au permis de conduire ...

avec un retour à l'emploi pour 52 % des bénéficiaires, et une sortie du RSA pour 33%

### FOCUS



#### Accompagner et développer l'accessibilité "sport et handicap" : actions sportives menées pour favoriser l'accès des publics handisport et sport adapté aux pratiques sportives

A travers le "Mois des possibles" de février à mars 2025, le Département a mis en avant l'accessibilité aux activités sportives pour les publics en situation de handicap mental ou physique, avec le concours des comités sportifs départementaux. 387 personnes ont participé à des baptêmes de plongée, des initiations à l'escalade en milieu naturel, de la course d'orientation de précision, du longe-côte, de l'équitation et du tir à l'arc.

Le 20 janvier 2025, le Hyères Handi Basket a remporté la Coupe de France de basket fauteuil face au Puy en Velay (61-60). Par ailleurs, du 19 au 22 juin 2025, le Var a accueilli plus de 200 nageurs pour les championnats de France para-natation adaptée organisés au stade nautique Alain Chateignier à Saint-Raphaël, où a notamment brillé le jeune Nathan Grunberg, raphaëlois de 15 ans, engagé en senior aux côtés d'athlètes de 21 à 40 ans. Florent Danays, autre raphaëlois, a quant à lui été sacré champion de France du 1500 m nage libre.

### FOCUS



#### Agir pour l'inclusion numérique dans le cadre de l'extension de l'aménagement numérique du territoire au périmètre des usages

Dans le prolongement de la stratégie d'aménagement numérique qui a permis de raccorder les territoires au très haut débit fixe et mobile, la stratégie d'inclusion numérique, formalisée par la feuille de route « Var numérique ensemble », marque une étape majeure pour accompagner les varois qui rencontrent des difficultés pour utiliser les services numériques.

La feuille de route a été élaborée de manière collaborative avec les acteurs volontaires, s'appuyant sur les Conventions Territoriales Globales de la CAF. Elle a été validée le 24 septembre 2025 par le comité stratégique en Préfecture du Var et adoptée le 7 octobre 2025 par la commission de pilotage ADN83.

Au sein du Département, l'équipe des conseillers numériques a été reconstituée (6 équivalents temps pleins). Cette équipe comprend un coordinateur et des conseillers numériques répartis sur les unités territoriales sociales (UTS) (2 postes : UTS Toulon/Mayol et UTS Dracénie Fayence Verdon/PMS Draguignan), à la Maison départementale des personnes handicapées (1 poste) et dans le réseau des médiathèques du Var (2 postes).

L'approche, centrée sur l'utilisateur, vise à le rendre autonome pour conduire ses démarches numériques, sans empiéter sur le fond. Le conseiller n'est ni travailleur social, ni conseiller France Services, mais collabore étroitement avec eux pour la prise en charge globale de l'utilisateur. L'inclusion numérique est donc un vecteur essentiel de collaboration interprofessionnelle au service des usagers fragilisés par la dématérialisation croissante.

Ainsi, en 2025, le Département s'est impliqué dans l'animation du réseau des professionnels, notamment par des rencontres individuelles et la mise en réseau des 34 Conseillers/Médiateurs numériques recensés. Il a également organisé 4 sessions de formation, incluant la conduite d'ateliers sur l'Intelligence Artificielle (IA).

En 2025, 3 350 accompagnements ont été réalisés. Cela représente 250 ateliers collectifs (1 350 accompagnements) et 2 000 accompagnements individuels, d'une durée moyenne de 35 minutes. Près d'un tiers des accompagnements individuels (30,7 %) concernaient des démarches administratives, principalement pour le logement (30,6 %) et les prestations sociales (41,8 %).

## Axe 2 : l'action sociale, ADN du Département, est placée au cœur du développement durable du Var

Bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur le territoire



### Focus



#### Accompagner et développer l'accessibilité "culture et handicap" dans les structures départementales

Le Département a veillé à ce que tous ses équipements culturels participent activement à l'évènement "Le Mois des Possibles" qui s'est tenu du 11 février au 26 mars 2025.

Dans le cadre des diverses expositions départementales, des initiatives spécifiques ont été développées à l'intention des publics empêchés, incluant notamment l'intégration de dispositifs sensoriels dans la scénographie. Cela a été accompagné d'une programmation adaptée.

Cette nouvelle action a permis de développer encore davantage une offre culturelle ciblée pour le public en situation de handicap.

- Participation : 1 034 personnes ont bénéficié d'une trentaine de types d'offres culturelles différentes.
- Lieux : Ces activités ont été proposées majoritairement au sein des structures culturelles départementales.
- Diversité des offres (1 600 places sur 120 créneaux) : Visites d'expositions en langue des signes, ateliers de dessins naturalistes, concerts, pièces de théâtre, spectacles de danse, visites guidées adaptées, jeux, etc.

### Focus



#### Accompagner le développement d'habitats inclusifs via l'aide à la vie partagée (AVP) dans le Var - appels à candidatures

L'animation de la communauté des porteurs de projets a été renforcée, avec l'organisation de deux rencontres biennuelles en présentiel (dans un habitat inclusif ouvert) et de dix webinaires annuels. Deux groupes de travail dédiés à la communication et à la formation ont également été créés.

Concernant l'accompagnement, une file active d'une cinquantaine de projets potentiels a été suivie, et un nouveau projet à Brignoles, destiné à 11 personnes en situation de handicap, a été intégré à la programmation 2025.

L'augmentation des moyens et le lancement d'un nouvel appel à projets ont marqué l'année. Ainsi, lors de l'Assemblée plénière du 22 septembre 2025, de Département a revalorisé l'autorisation d'engagement (AE) de 10,7 millions à plus de 21 millions d'euros jusqu'en 2035. Parallèlement, un nouvel Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI) a été lancé avec pour objectif d'octroyer 100 aides à la vie partagée (AVP). Ces aides cibleront des publics prioritaires : les personnes en situation de handicap psychique, les adultes en situation de handicap ayant été accueillis par l'Aide Sociale à l'Enfance (double vulnérabilité) et les personnes âgées précaires.

Enfin, un partenariat stratégique a été établi avec l'Institut supérieur de l'électronique et du numérique (ISEN) à la villa Lucie à Pignans, dans le cadre de la démarche Var Innov'.

Ainsi, le bilan, au 31 décembre 2025, fait état de 18 projets de l'habitats inclusifs ouverts, bénéficiant à 123 personnes via l'AVP, dont 31 personnes âgées et 92 personnes en situation de handicap.

## Axe 3 : Var, acteur de la transformation et de l'animation durable des territoires avec ses partenaires

Bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes



### Focus



#### Créer et animer des espaces d'échanges entre les acteurs du territoire pour agir collectivement sur les enjeux sociaux et environnementaux (ensemble on va plus loin)

Créé le 24 juin 2024, le Conseil social, économique et environnemental (CoSEE) du Var a axé sa réflexion autour du thème central « Quel Var en 2025, en 2050 ? ».

En 2025 (séances plénières des 3 juillet et 28 novembre), les travaux ont porté sur « Le Var, terre de réussite pour les jeunes », identifiant défis, freins et solutions pour attirer et retenir les jeunes dans le Var.

Si le sujet dépasse les champs du développement durable, il est intrinsèquement en lien avec Naturellement Var ("par et avec les nouvelles générations").

Il ressort des échanges que l'environnement est un facteur déterminant pour l'attractivité et la qualité de vie des jeunes : santé, offre de loisirs (culture maritime, « or bleu »), opportunités professionnelles liées à la Méditerranée et à la transition énergétique.

Le CoSEE a notamment proposé de valoriser le patrimoine local et l'identité provençale, notamment à l'aide d'un label. Il a également préconisé d'investir vers une plus forte sensibilisation au développement durable, en lien avec les marqueurs forts du territoire, à savoir la mer, la forêt et le lien intergénérationnel, des marqueurs forts, à même de renforcer le sentiment d'appartenance au Var.

### Focus



#### Créer et animer un centre de ressources techniques partagées entre collectivités du territoire (dans Axe 1 de la stratégie numérique - territoires) : plateforme "Collaboractif"

La plateforme numérique "Collaboractif", pilotée par le Département en association avec les communes varoises, offre aux acteurs publics du territoire, un espace d'échange et de partage de ressources, d'expertises et d'expériences pour répondre aux besoins spécifiques des communes en matière de connaissance, d'attractivité, et d'aménagement local.

Le 1er semestre 2025 a permis l'affinage des thématiques stratégiques (numériques et innovation, mobilité et environnement, solidarité et emploi, projets des communes) et le développement de fonctionnalités comme les notifications push, sur des sujets d'actualité.

Après une présentation lors des rencontres territoriales du 1er juillet 2025, une première newsletter a été diffusée dès août, accompagnée de tests utilisateurs. L'automne a marqué le lancement de contenus stratégiques, notamment sur l'Intelligence Artificielle et l'action Var emploi public.

Le bilan de cette année de création est positif, témoignant d'une activité soutenue :

- Contenu créé : 81 contenus et 6 publications ont été mis en ligne ;
- Interactions : 21 réactions d'utilisateurs ont été enregistrées ;
- Fréquentation : La plateforme a cumulé 642 visiteurs.

Forts de ces résultats, l'Objectif 2026 est de transformer l'outil d'information actuel en un véritable écosystème d'échanges, de co-construction et de solidarité territoriale, faisant de la plateforme un espace actif au service de la collaboration départementale.

## Axe 3 : Var, acteur de la transformation et de l'animation durable des territoires avec ses partenaires

Bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur le territoire



### Focus



#### Favoriser l'innovation sociale et environnementale, avec le prix de l'innovation et de la recherche du Var

Le prix annuel de l'innovation et de la recherche du Var incarne l'engagement du Département du Var en faveur de l'innovation, de l'excellence, de la créativité et du progrès au sein du territoire.

En 2025, pour la 1ère édition, 45 projets ont été déposés. Le budget de 50 000 € a été réparti au bénéfice des lauréats des différents prix :

- Grand prix de l'innovation environnementale à l'association Var 2049 pour le projet "Super serre agricole" pensée pour l'adaptation au changement climatique et initier les enfants au jardinage ;
- Grand prix de l'innovation sociale à l'association Thiercelieux pour un projet de tiers-lieu ouvert à tous, visant à offrir des projets culturels, des services et des rencontres, en itinérance dans les villages du Haut-Var ;
- Prix de l'innovation technologique aux étudiants de l'ISEN Méditerranée, avec le projet "Blue Vital", qui proposent un patch connecté intelligent pour prévenir la déshydratation chez les personnes fragiles, notamment nos aînés, en période de canicule ;
- Prix thématique égalité femmes-hommes à l'association génération 8.3 pour le projet "Open Lab" visant à sensibiliser, éduquer et informer tous les citoyens sur les enjeux du numérique, et notamment pour proposer aux jeunes femmes de s'orienter sur ces métiers ;
- Coup de cœur du jury à l'association L'économe pour sa conserverie et sa démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire, grâce au circuit court.

De nombreuses candidatures ont associé l'innovation et les enjeux de la transition écologique et sociale, en lien avec Naturellement Var.

Comment imaginer le Var de demain, en prenant en compte le changement climatique, les enjeux de la biodiversité et réussir notre "vivre ensemble" ? Voilà une question qui nécessite de belles et nouvelles idées !

### Focus



#### Mettre en œuvre le plan de rénovation des collèges (PRC) avec des opérations de rénovation globales à haute performance, notamment pour faire des économies d'énergie dans les collèges

Le Département a voté, en 2019, un ambitieux plan de rénovation des collèges, intégrant les travaux de rénovation (axe 1), de transition énergétique (axe 2) et d'amélioration de la qualité de l'accueil et de la vie éducative (axe 3).

L'axe 1 du Plan de rénovation des collèges, a été réalisé à 85% de la programmation de travaux :

- Surface d'étanchéité de toiture : environ 40 000 m<sup>2</sup> (atteinte de l'objectif à 100 %)
- Nombre de luminaires : environ 20 000 luminaires à LED (99 % réalisés)
- Nombre de menuiseries : environ 8 000 châssis (95 % réalisés)
- Nombre de chaufferies rénovées : 10 réalisées à ce jour (12 prévues)
- Surface d'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) : environ 14 310 m<sup>2</sup> (80 % réalisés)
- Surface de ravalement de façade : environ 40 933 m<sup>2</sup> (90 % réalisés)
- Surfaces de faux plafonds : environ 3 773 m<sup>2</sup> (atteinte de l'objectif à 100 %)

Une deuxième phase de programmation est en cours d'élaboration, en collaboration avec la SAGEP (Société d'aménagement et de gestion publique). Cette phase s'appuiera sur un diagnostic complet (structurel, fonctionnel, architectural et thermique) pour déterminer les priorités de traitement parmi un ensemble de 50 collèges (22 en cours et 28 nouveaux) sur les 71 que compte le Département.

## Axe 4 : le Var préserve ses ressources naturelles pour et avec les nouvelles générations



### Focus



#### Proposer et mettre en œuvre un Plan eau départemental prenant en compte les propositions de l'étude Var Eau 2050 - POLITIQUE VAR EAU SOLIDAIRE

En réponse à la crise qu'a traversée le Var lors de la sécheresse 2022, le Département du Var a piloté l'étude prospective Var Eau 2050 pour identifier les capacités des territoires à satisfaire leur demande en eau à l'horizon 2050 et pour proposer des solutions d'adaptation ou d'atténuation à mettre en œuvre afin de limiter la vulnérabilité des territoires au manque d'eau. Fort de ces éléments, le Département a voté, le 22 septembre 2025, sa politique départementale dans le domaine de l'eau : Var Eau Solidaire (2025-2028).

Cette politique, structurée autour de cinq axes stratégiques et 20 leviers d'actions, répond à trois enjeux majeurs :

- gérer équitablement et durablement cette ressource naturelle pour garantir l'approvisionnement d'aujourd'hui et de demain ;
- maintenir l'attractivité du territoire varois et prendre en compte les perspectives démographiques (accroissement jusqu'en 2050, vieillissement) ;
- permettre la poursuite des activités économiques et agricoles dans le Var.

Elle soutient 5 axes prioritaires d'actions :

1. **CONNAISSANCE** des ressources et usages (efficacité et anticipation des crises) ;
2. **SOBRIÉTÉ** (réduction des prélèvements pour l'eau potable et agricole) ;
3. **SÉCURISATION** de l'alimentation en eau (qualité et quantité suffisantes).
4. **QUALITÉ DES MILIEUX** (cofinancement des projets d'assainissement et interventions du laboratoire départemental).
5. **GOVERNANCE** de l'eau (maintien de la concertation et du dialogue).

Le Département apporte une aide technique (via Var Ingénierie).

Il a prévu une aide financière exceptionnelle de 20 millions d'euros sur la période 2025 à 2028, qui s'inscrit dans une opération spécifique de l'actuelle Autorisation de Programme "Aides aux communes".

### Focus



#### Créer et animer un conseil départemental des jeunes portée par le Département et mettre en œuvre les actions identifiées dans le cadre du développement durable

Le conseil départemental des jeunes (CDJ) affirme la place que la collectivité souhaite donner aux jeunes varois dans l'ensemble des politiques départementales.

A l'instar du Conseil départemental et de leurs homologues adultes, le CDJ est composé de 46 collégiens (23 binômes filles/garçons, respectant la parité) élus pour deux ans, un binôme par canton. Le CDJ est une instance participative et consultative.

Son objectif est de sensibiliser les jeunes à la vie démocratique en leur faisant découvrir les institutions.

L'année 2025, 2ème année de mandat, a rassemblé les Commissions du Conseil Départemental des Jeunes (CDJ), sur plusieurs sites inspirants : le théâtre de Draguignan, Châteauvallon, le Campus RCT et le Domaine du Rayol.

Le CDJ a réalisé plusieurs actions :

- les rencontres inter-collèges, avec la préparation de cet événement qui s'est tenu le 20 juin, incluant la réalisation d'une vidéo promotionnelle du CDJ ;
- le développement du lien intergénérationnel, avec une collaboration avec l'Association Passerelle de Mémoire ;
- la mise en avant de la citoyenneté, avec la création d'un quiz sur la citoyenneté ;
- une sensibilisation à l'environnement, avec la suivi des travaux de revégétalisation des cours de collèges ;
- la valorisation du patrimoine, avec un tournage et la diffusion de recettes provençales.

Après 2 ans de mandat, le CDJ a été renouvelé en 2025.

## Axe 4 : le Var préserve ses ressources naturelles pour et avec les nouvelles générations



### Focus



#### Accompagner la découverte des ENS pour une fréquentation apaisée des sites avec des circuits thématiques, pour faire circuler les visiteurs entre les sites

Le Département accompagne la découverte de ses espaces naturels sensibles (ENS) selon 2 niveaux de découverte et d'immersion :

- Au niveau de l'aménagement du territoire, avec la proposition de circuits thématiques, pour faire circuler les visiteurs afin d'éviter la surfréquentation, par des liaisons pédestres, cyclables, routières,...
- Au cœur de l'ENS, avec des aménagements guidant les visiteurs sur les zones les moins sensibles, accompagnant ainsi la fréquentation du site.

L'organisation de cette fréquentation permet de réduire l'impact sur le milieu et d'assurer la sécurité et le confort des visiteurs.

Dans le cadre des circuits thématiques, le Département a réalisé plusieurs opérations. et notamment :

- Jardin de l'Enclos - St Maximin : aménagement d'un jardin médiéval (marché maîtrise d'œuvre relancé) ;
- Parc départemental du Château de Valbelle - Tourves : valorisation du site sur ses 4 périodes historiques ;
- Parc naturel départemental de la Glacière Pivaut - Mazaugues : diagnostic des désordres du tunnel d'exhaure ;
- ENS Abbaye / Abois : maîtrise d'œuvre (EP et AVP), bornage et levé topographique ;
- Chemin des paysages "d'Histoire en histoires" : avancement des aménagements sur 9 ENS du circuit ;
- Parc naturel départemental du Lachens : mise en culture de végétaux pour plantations 2026 ;
- Parc naturel départemental Les Pradels : diagnostic géotechnique.

Pour les travaux sur les espaces (hors circuits), voici quelques-uns des travaux les plus conséquents :

- Parc naturel départemental de St Barthélémy : travaux d'aménagement réalisés ;
- ENS Pointe Sardinoux - Ste Maxime : réhabilitation (mise en défens, canalisation flux, sanitaires, mobilier) ;
- Parc naturel départemental des Carmes - Barjols : réhabilitation (pontons et berges) ;
- ENS Presqu'île de Capelan - Bandol : mise en protection (ouvrages anti-éboulements, ganivelles anti-piétinement) ;
- ENS Pointe du Layet - Le Lavandou : lancement marché maîtrise d'œuvre 2025 pour sécurisation du front de mer et réhabilitation des aménagements d'accueil du public (estimation 700 k€) ;
- Parc naturel départemental de la Cascade - Sillans : lancement des travaux de bouclage des deux rives de la Bresque et point de vue rapproché (implantation, débroussaillage, essais forage) ;
- Parc naturel départemental du Rocher de Roquebrune : marché de maîtrise d'œuvre pour l'accueil du public en cours (études écologiques, autorisations).

Pour l'accueil des visiteurs, le Département a repris les Balades commentées : nouveau marché en 2026 pour des visites naturalistes guidées sur les ENS (46 k€).

Enfin, 13 plans de gestion des ENS sont en cours d'étude 2025 (La Mole, Pourrières, Sillans et 11 communes littorales).

## Axe 4 : le Var préserve ses ressources naturelles pour et avec les nouvelles générations



### Focus



#### Définir et mettre en œuvre le Plan de fauchage raisonné des bords de RD

Le fauchage raisonné consiste à adapter l'entretien, la fréquence et les périodes de coupe en fonction du milieu (urbanisé\*, naturel ou rural) et donc du type de végétation.

Cette modulation des opérations de fauchage vise, les objectifs suivants :

##### Objectif 1 : Environnement et Paysage

- **Réduire les émissions de Gaz à effet de serre** : diminution de l'énergie de fauchage (liée au volume broyé) et expérimentation de matériel électrique ;
- **Favoriser la diversité de la faune et de la flore** : hauteur de coupe et fauchage tardif favorisent la flore et la petite faune (insectes pollinisateurs) ;
- **Valoriser les paysages traversés** : amélioration de la perception visuelle des abords routiers ;
- **Informers les usagers et les acteurs locaux** par des actions de communication adaptées (flyer, mel, panneaux).

##### Objectif 2 : Maîtrise des risques naturels (inondation, incendie)

- **Stabiliser les talus et les accotements** : la couverture herbacée régule l'eau, limite l'érosion, augmente la portance et évite le colmatage des fossés ;
- **Curer les fossés** : le fauchage raisonné libère du temps pour augmenter la fréquence de curage, favorisant la pénétration de l'eau ;
- **Défense des forêts contre les incendies (DFCI)** : coordonner le fauchage sur 1400 km de routes avec les obligations de débroussaillage (OLD) et les zones d'appui des Services opérationnels (Pompiers).

##### Objectif 3 : Optimisation des moyens

- **Moins de casse et d'usure des matériels** : Réglage plus élevé de l'épaveuse ;
- **Plus de temps pour d'autres actions d'entretien** : Redéploiement des moyens vers la protection d'espèces rares et la lutte contre les espèces invasives ;
- **Maîtrise des coûts de carburant** : Consommation des engins réduite (liée au volume broyé).

Sur 2025, le Département a :

- créé et diffusé des flyers (mai 2025) ;
- réalisé des panneaux d'information en bord de route (juin 2025) pour une pose progressive (de juin à septembre 2025) ;
- intégré le suivi de la programmation du fauchage dans l'outil numérique Arcopole Gestion du Patrimoine Voirie ;
- assuré la mise en œuvre opérationnelle avec l'action des agents des centres routiers et la mobilisation de 55 tracteurs équipés d'une épaveuse (1 à 2 passages de sécurité à 1,20 m, d'avril à juin).

### Focus



#### Proposer des formations et fonds documentaires sur le développement durable à la Médiathèque départementale du Var

En 2025, la Médiathèque départementale du Var (MDV) a fait du développement durable une priorité dans le soutien à son réseau de 118 bibliothèques varoises.

Actions phares et chiffres clés :

- Le fonds documentaire a été enrichi en continu avec l'acquisition de nouveaux ouvrages et outils d'animation sur la thématique ;
- Une formation essentielle intitulée "Objectifs de développement durable appliqués aux bibliothèques" s'est tenue les 18 et 19 septembre 2025, permettant de doter le réseau de compétences spécifiques ;
- Une Journée professionnelle du réseau a réuni l'ensemble des 118 bibliothèques et des partenaires culturels le 2 octobre 2025 sur le thème porteur : "Développement durable : Agir localement - Penser globalement" ;
- Le budget de la formation, de la Journée professionnelle, de l'achat d'ouvrages et d'outils d'animation s'est élevé à 12585 € €, intégralement financé par le budget de la Médiathèque départementale .

Cette mobilisation concrète a permis de positionner le réseau des bibliothèques varoises comme des acteurs locaux clés dans la promotion des enjeux du développement durable auprès du public.

### Focus



#### Assurer la continuité écologique sur les 2 seuils, appartenant au Département, du bassin versant de l'Argens

Dans le cadre de la restauration de la continuité écologique du bassin versant de l'Argens, le Département du Var s'est engagé à réaliser des passes à poissons migrateurs sur deux seuils lui appartenant :

- Seuil du Pont de l'Argens (Les Arcs sur Argens) : les travaux ont été finalisés en 2022 ;
- Seuil du Béal (Roquebrune-sur-Argens) : le calendrier initial a été perturbé par les crues de l'automne 2024 qui ont fortement endommagé les terrassements. Les travaux ont été finalisés en novembre 2025, avec une reprise en juillet 2025.

Le Département a délégué la maîtrise d'ouvrage de ces opérations au Syndicat Mixte de l'Argens, qui gère le bassin versant de l'Argens dans son ensemble, en réunissant 74 communes à travers 8 intercommunalités membres.

L'opération, qui englobe les études et les travaux, représente un coût total de 2 766 180,77 € TTC (2 305 150 € HT). Le financement est couvert à 71 % du montant HT par des aides externes (Agence de l'Eau et FEDER), soit environ 1 639 978,57 € HT.



### Défi 3



Équiper en installations d'énergies renouvelables au moins 60 sites en 5 ans de façon qu'ils s'auto-alimentent et proposer un dispositif qui contribue à développer cette production par les autres acteurs publics (offices de l'habitat, EPCI, etc.)

**Enjeux :** il s'agit de répondre aux enjeux de réduction de la dépendance aux énergies fossiles et à la lutte contre le réchauffement climatique. Cette action vise à accompagner le territoire dans la transition énergétique tout en préservant nos espaces naturels (installations privilégiées en toitures ou friches à réhabiliter).

**Depuis 2023,** le Département a étudié 91 sites susceptibles d'accueillir des centrales photovoltaïques pour un usage de l'électricité en autoconsommation.

En 2024, le Département et Territoire d'Energie du Var (Symielec) se sont associés afin de créer la SPL Var Énergies Renouvelables (VER), pour la réalisation d'études de faisabilité, la maîtrise d'ouvrage et l'assistance à maîtrise d'ouvrage d'infrastructures de production d'énergie renouvelable, l'exploitation, la commercialisation et la vente de l'énergie produite.

Le Département a livré le gymnase de Roquebrune avec une installation de 75,5 kWc.

En 2025, le Département a confié à la SPL VER une étude pour la définition et la planification du plan de solarisation concernant 65 sites (45 collèges, 7 gymnases, 13 bâtiments) et une étude de potentiel et de faisabilité d'installation de centrales solaires photovoltaïques sur le patrimoine du Département du Var sur 30 bâtiments (13 collèges, 7 gymnases, 8 bâtiments), intégrant une réflexion sur sur une boucle d'autoconsommation collective (entre 11 et 20 sites).

En parallèle, le Département a réalisé directement la mise en œuvre (Gymnases des Arcs et de Roquebrune) de couverture photovoltaïque et a engagé les études de conception pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur différentes opérations d'investissement

**En 2026,** la SPL VER poursuivra les études engagées. Le Département engage une étude de faisabilité pour l'utilisation de la géothermie de surface sur deux collèges (Frédéric Mistral à Bormes les Mimosas et collège Le Vigneret au Castellet). Il prévoit également l'installation de panneaux photovoltaïques sur le gymnase du Luc, et la poursuite des études permettant de futures installations photovoltaïques sur les bâtiments du centre départemental de l'enfance (CDE) de Brignoles et Draguignan, les gymnases de La Garde et de Barjols, la base des FORSAPs au Luc, le nouveau collège du Luc, le centre d'exploitation des routes du Muy ou encore les extensions des collèges de Ste Zacharie, Vidauban.

**Niveau d'avancement du défi**

### Défi 4



D'ici 5 ans, avec le plan vélo, élaborer et déployer un plan de soutien aux mobilités douces sur l'ensemble du Département

**Enjeux :** Cette action répond aux enjeux de réduction de la dépendance aux énergies fossiles et à la lutte contre le réchauffement climatique. La dimension solidaire sera également recherchée avec l'aide à la mobilité des publics en difficulté.

Le Département a adopté son Plan vélo en février 2023. Il compte 47 actions réparties en 5 axes thématiques : développement des infrastructures (11 actions), tourisme et communication (15 actions), le vélo au collège (6 actions), l'exploitation de la DATA (7 actions) et la mobilité solidaire (7 actions).

**Depuis 2023,** le Département a défini le cahier des charges de l'étude de jonction entre le parcours cyclable du littoral (PCL) et l'Euro Vélo 8 (EV8). Il a poursuivi l'inscription du circuit "vigne à vélo" en dracénie dans l'offre cyclable départementale du plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDES) et proposé 2 nouveaux circuits cyclotouristiques à destination des familles grâce à un partenariat avec l'association Vélo Loisir Provence.

**En 2025,** le Département a participé à plusieurs manifestations pour la promotion de la pratique du vélo : la "Classic Var" le 21 février et le Festival Envie d'ailleurs dans le cadre de la semaine de la nature. Le Département a inauguré une portion de l'EV8 entre Barjols et Varages, en avril, et organisé la "Fête du vélo départementale", le 17 mai, lors de "Mai à vélo" au circuit du Var. 260 personnes sont venues rouler sur le circuit et 500 visiteurs ont profité du village d'animations. Il poursuit son partenariat avec le territoire, avec la création du club des référents mobilités douces EPCI/CD83 en juin 2025. Enfin, le Département a lancé la pré-étude d'aménagement cyclables autour des collèges de la Garde et de la Crau, pour envisager de futurs travaux.

**En 2026,** le jalonnement sur les boucles cyclosportives du département se poursuit et l'étude de faisabilité pour la jonction entre le PCL et l'EV8 doit être livrée. Le Département lance un appel à projet à destination des collectivités pour la mise en place d'aires d'arrêt/services le long des itinéraires cyclables. Il maintient l'animation autour du vélo, lors de "Mai à vélo" et la manifestation au circuit du Var, mais également au sein du club des référents mobilités douces EPCI/CD83. Il valorise les sections aménagées sur les véloroutes (EV8 et V65) et finalise la cartographie recensant les itinéraires cyclables. Enfin, il aménage des parcours cyclables proches des collèges (Montauroux, ...).

**Niveau d'avancement du défi**

### Défi 5



Prendre position comme pilote de la ressource eau dans le territoire d'ici 3 ans (étude prospective Var eau 2050, soutien aux intercommunalités dans l'exercice de cette compétence, etc.)

**Enjeux :** Il s'agit de proposer une étude prospective à 2050 et un observatoire sur la ressource en eau pour animer une gouvernance de cette ressource stratégique afin de partager une vision et une trajectoire commune du territoire avec toutes les parties prenantes.

**Depuis 2023,** l'étude « Var Eau 2050 », confiée à un groupement rassemblant le CEREMA, le BRGM et le bureau d'études HB Conseil, a été lancée lors des Assises départementales de l'eau organisées le 30 mai 2023 à Draguignan. Le rapport sur le Changement climatique dans le Var a été remis en mai 2024 et le 7 mai, la conférence départementale "Var Eau 2050", à Toulon, a permis de présenter l'état des lieux et les suites de l'étude. De juin à juillet 2024, le Département et ses prestataires ont rencontré 12 intercommunalités (sur 8 territoires de SCOT) pour co-construire les scénarios de développement. En juin 2025, les secondes assises départementales de l'eau se sont tenues à Toulon, suivies de la remise des livrables de l'étude prospective Var Eau 2050 en juillet 2025. Fort de ces éléments, le Département a voté, le 22 septembre 2025, sa politique départementale dans le domaine de l'eau : Var Eau Solidaire.

En parallèle, les travaux se poursuivent avec les services de l'Etat, le Syndicat de l'Eau du Var Est (SEVE) et la Communauté de Communes du Pays de Fayence (CCPF) pour établir la gouvernance des sources de la Siagnole.

**En 2026,** le Département et ses partenaires oeuvrent pour :

- la signature du pacte de gouvernance pour une gestion concertée du patrimoine départemental du canal de la Siagnole entre l'Etat, le syndicat des eaux du Var Est, la CC du Pays de Fayence ;
- la signature de la convention de partenariat pour une gestion coordonnée et durable des ressources en eau du Var entre l'agence de l'eau, l'Etat, le Département du Var, la Région et l'agence régionale de santé.

**Niveau d'avancement du défi**

### Défi 6



Porter, d'ici 5 ans, une ambition départementale autour d'une alimentation locale, de qualité, respectueuse des ressources et porteuse d'identité forte ("à la table du Var")

**Enjeux :** Au-delà de l'accueil et de la convivialité, marqueurs d'identité varoise, il s'agit de promouvoir "le bien manger" et de contribuer à la résilience alimentaire de notre territoire, tout en valorisant les dimensions sociales, culturelles, patrimoniales et touristiques de la table varoise, dans une approche partenariale et transversale (politique agricole, restauration scolaire, aide alimentaire, projets d'insertion, achats, culture, prise en compte de la ressource en eau et des enjeux fonciers).

Le défi s'articule avec les politiques votées en matière de soutien à l'adaptation et à la modernisation des économie agricoles, forestières, pêches et aquacoles du Var (adopté en 2023, depuis déclinée en plusieurs délibérations) et de stratégie pour la restauration scolaire 2024-2028, par exemple avec des animations comme le défi des chefs mis en place en 2024 (approvisionnement 100% local, 25 collèges participants) et la mobilisation en faveur de l'approvisionnement local.

**Depuis 2024,** ce projet a mobilisé de nombreuses rencontres partenariales (Chambre d'agriculture du Var, Direction départementale de la protection des populations, Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise et du Var Audat Var, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Provence-Alpes-Côte d'Azur DRAAF PACA, Agribiovar et 8 porteurs des projets alimentaires territoriaux du Var).

A l'occasion des rencontres territoriales de la transition écologique du 7 octobre 2025 à Saint Maximin, le Département, l'Etat et la Chambre d'agriculture du Var ont signé une feuille de route pour l'approvisionnement local en restauration collective. Celle-ci débouche sur un plan d'actions en 6 axes, dont la mise en œuvre est prévue dès 2026, avec deux orientations de travail distinctes : une à l'échelle départementale et l'autre à l'échelle territoriale.

A noter également en 2025, à l'échelle de la collectivité :

- l'exposition consacrée à la cuisine provençale présentée à l'écomusée des 4 frères du 27 septembre 2025 au 17 mai 2026,
- la valorisation de l'agriculture varoise au Salon International de l'Agriculture 2025, à l'occasion duquel des tables rondes orientées "alimentation durable" ont été organisées,
- la signature de la convention de partenariat pour le développement de l'agriculture varoise entre le Département et la Chambre d'agriculture du Var,
- l'accompagnement d'initiatives pour manger plus sainement sur la pause méridienne pour les agents départementaux.

**Niveau d'avancement du défi**

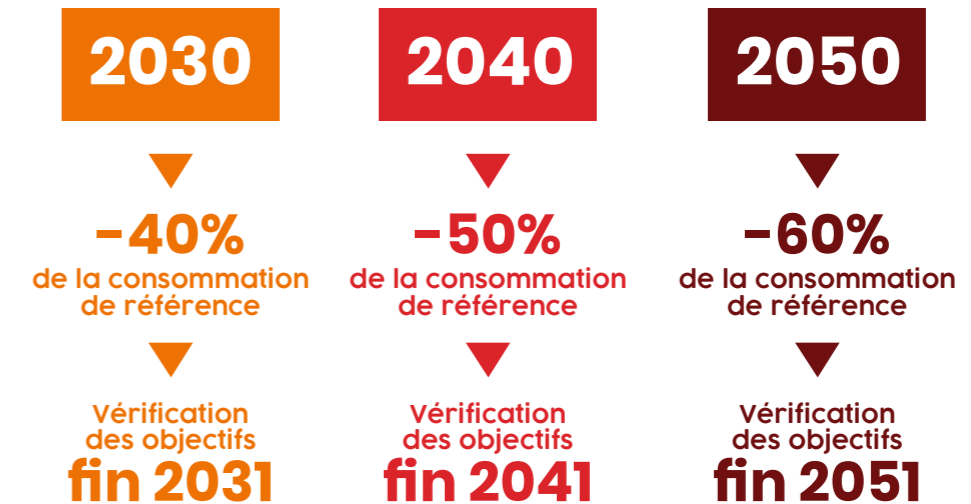
## Le programme de réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments tertiaires

Programme d'action pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique

Conformément à l'article 180 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021, depuis le 1er janvier 2024, ce rapport précise le programme d'actions mis en place pour assurer la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments ou des parties de bâtiment à usage tertiaire dont la collectivité territoriale est propriétaire, dans un objectif de respect des obligations prévues à l'article L. 174-1 du code de la construction et de l'habitation.

Pour les bâtiments tertiaires, l'article 175 de la loi ELAN du 23 novembre 2018 et son décret du 23 juillet 2019 appelé "Décret Eco Énergie Tertiaire" rendent obligatoires des objectifs de diminution des consommations en énergie pour les bâtiments tertiaires de plus de 1000 m<sup>2</sup>.

Le Département du Var compte 135 sites concernés par ces objectifs.



La stratégie pour la réussite de la transition énergétique des bâtiments départementaux repose sur trois axes essentiels :

**L'axe 1 porte sur les actions liées à la réduction des besoins**, en modifiant habitudes et pratiques et en systématisant la sobriété énergétique (jusqu'à 30% d'économie peuvent être espérés). Il se déploie selon plusieurs types d'actions :

- 1.1 Sensibiliser le personnel aux enjeux environnementaux et aux écogestes
- 1.2 Former et impliquer plus particulièrement le personnel à fort impact
- 1.3 Améliorer le réglage des équipements techniques et le suivi des consommations
- 1.4 Optimiser les surfaces occupées
- 1.5 Réduire les émissions de GES dans les opérations de construction

**L'axe 2 porte sur les actions liées à l'efficacité énergétique** des équipements départementaux (moins d'énergie pour satisfaire un même besoin). Il se déploie selon plusieurs types d'actions :

- 2.1 Réaliser des opérations de rénovation globales à haute performance
- 2.2 Améliorer l'efficacité des installations techniques
- 2.3 Maîtriser la consommation liée au matériel électrique non bâtimentaire
- 2.4 Mieux intégrer la performance énergétique dans les procédures de conduite d'opération
- 2.5 Augmenter les exigences de performance énergétique pour les biens immobiliers à acquérir ou à louer
- 2.6 Trouver des pistes de financement pour les travaux d'efficacité énergétique

**L'axe 3 porte sur les actions liées à la réduction de l'intensité carbone de l'énergie utilisée et la dépendance aux énergies non renouvelables** (développer la part d'énergie renouvelable). Il se déploie selon plusieurs types d'actions :

- 3.1 Systématiser l'installation de centrales photovoltaïques en autoconsommation
- 3.2 Se chauffer avec des énergies moins carbonées
- 3.3 Accompagner la stratégie de déploiement des véhicules électriques de service



# LE PROGRAMME DE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS TERTIAIRES

## Le programme de réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments tertiaires

Programme d'action pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique

### Focus



#### Action 3.2 Se chauffer avec des énergies moins carbonées

La mise en place d'une pompe à chaleur en remplacement d'un chauffage au gaz naturel permet de réduire sensiblement l'énergie finale consommée par les bâtiments dans le cadre des objectifs de réduction du décret éco énergie tertiaire.

L'électrification des usages offre deux autres avantages : elle permet de réduire les émissions des gaz à effet de serre et aussi la dépendance aux énergies fossiles importées et non renouvelables.

Chaque année, le Département procède à des remplacements de chaudière gaz par des solutions de type pompe à chaleur. A ce jour les sites traités en priorité sont les bâtiments administratifs pour répondre au besoin de chauffage, mais également de rafraîchissement.

Plusieurs sites ont déjà été équipés :

- A Draguignan, les bureaux de la direction de l'autonomie (rue Jean Aicard), le laboratoire départemental, le pôle technique DIM (site Léo Lagrange), le maison de l'habitat ;
- Sur l'aire toulonnaise, le bâtiment annexe des Lices et la subdivision de Bandol.

En 2025, deux chantiers d'ampleur ont été traités : les bâtiments des services (réalisé) et l'UTS Mayol (phase étude pour des travaux en 2026).

Une baisse de 40% de l'énergie finale totale est constatée sur les opérations livrées.

Pour les collèges, une première opération d'hybridation pompe à chaleur /chauffage gaz a été menée au collège Ravel de Toulon. La mise en service et les premiers tests sont prévus pour début 2026.

### Focus



#### Action 2.2 Améliorer l'efficacité des installations techniques et l'isolation des bâtiments

En 2025, le Département a maintenu ses efforts pour améliorer l'efficacité de son parc immobilier.

Il a réalisé les travaux suivants, au titre de l'axe 1 du plan de rénovation des collèges ou au titre des actions liés au décret tertiaire :

- remplacement des menuiseries extérieures dans 3 établissements (Draguignan, Hyères, Six-Fours-les-Plages) ;
- isolation par l'extérieur sur un collège (St Tropez);
- modernisation de 3 chaufferies de collèges (sur Ollioules, Sainte Maxime et Toulon,);
- mise en place de luminaire LED en remplacement des luminaires de type fluo dans 5 collèges (sur Le Castellet, Puget s/ Argens, Sanary, Sainte Maxime Saint Raphaël), et 1 gymnase (sur Vinon s/ Verdon) ;
- modernisation des installations de pilotage et de gestion technique dans 7 établissements ( sur Les Arcs, Fréjus, Ollioules, Sainte Maxime, La Seyne s/ mer, Six fours les plages, Saint Raphaël et Toulon).

Un audit a été finalisé en 2025 sur les 44 collèges les plus anciens. Ces études vont permettre en 2026 l'élaboration d'un programme pluriannuel de gros entretien et rénovation. Ce programme stratégique intégrera les objectifs fixés par le décret tertiaire pour les années 2040 et 2050.

De nombreuses interventions ont également concerné les bâtiments administratifs :

- mise en place de luminaire LED en remplacement des luminaires de type fluo sur 5 bâtiments (Cogolin, Fréjus, Draguignan, Fréjus, St Raphaël, Toulon - 2 sites) ;
- travaux d'amélioration des systèmes de pilotage dans 6 bâtiments : Cogolin, Draguignan, Fréjus, Ste Maxime Toulon (2 sites);
- réhabilitation des productions de chauffage/climatisation dans 2 bâtiments à Toulon (détaillés dans la thématique : "se chauffer avec des énergies moins carbonées").

En parallèle, l'effort a été maintenu ,en 2025, sur les actions de sobriété énergétique (optimisation des réglages des installations et contrôle des consommations et des températures).

## IV

# L'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES



## L'accompagnement des territoires

L'accompagnement des projets d'investissement des collectivités en lien avec les enjeux de Naturellement Var

En application de la loi NOTRe, les Départements peuvent contribuer au financement des projets dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par les communes, leurs groupements, les établissements publics qui leur sont rattachés ou les sociétés dont ils détiennent une part du capital.

Premier partenaire du bloc communal, le Département affirme sa position d'échelon de proximité, attentif à tous les territoires remarquables qui le composent comme à tous les Varoises et les Varois qui en constituent l'une des richesses majeures.

Le 3 avril 2023, le Département a voté un nouveau dispositif d'accompagnement des projets d'investissement conduits par les collectivités portant sur les axes et modalités d'intervention, ainsi que sur les règles de gestion des aides départementales. En Assemblée départementale du 16 décembre 2024, l'aide aux communes a été structurée autour des concepts de solidarité et d'équité territoriales, d'implication des conseillers départementaux, de cohérence avec l'ambition portée par la collectivité départementale. Elle met en valeur l'engagement du conseil départemental aux côtés des communes et des intercommunalités.

**En 2025, le Département a maintenu son engagement annuel de 56M€ d'aide à l'investissement des collectivités.**

Parmi l'ensemble des projets accompagnés, plusieurs concernent le Développement durable (DD) et la Transition écologique et sociale (TES), et participent ainsi à l'ambition Naturellement Var du Département.

Ainsi, en 2025, le Département a aidé :



**144 collectivités, dont 95 sur des projets en lien avec la politique Naturellement Var ;**



**186 projets en lien avec la politique Naturellement Var, soit 34,8% du nombre de dossiers financés (sur 534 projets toutes thématiques confondus) ;**



**Le montant des subventions voté en faveur des projets liés spécifiquement à la politique Naturellement Var a été de 15 170 476€. Cette aide a permis la réalisation des projets des collectivités pour un montant global de 90 392 915 € confirmant que chaque euro investi par le Département en mobilise six dans l'aménagement local. Sur l'année 2025, certaines opérations ont commencé et le Département a déjà versé 2 917 066 € de ces subventions.**

Les aides sont destinées à des actions variées, comme :

- les études et travaux nécessaires à la rénovation énergétique des bâtiments publics, en particulier des écoles, et des actions permettant des économies d'énergie pour l'éclairage public ;
- la gestion de l'eau, avec les études et travaux sur les réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement, mais aussi les sujets du captage et du stockage. La gestion du pluvial est aidée pour répondre au risque inondation et ruissellement. Les actions de désimperméabilisation d'espaces publics, de terrain de sports et des cours d'écoles se développent sur le territoire ;
- les aménagements cyclistes et les voies piétonnes peuvent être accompagnés dans le cadre de la mobilité douce (moins carbonée), ainsi que l'installation de bornes de recharge électriques ;
- l'aménagement d'espaces publics et de sentiers paysagers, naturels, sportifs, culturels et/ou pédagogiques. Ces espaces ont également des vocations intergénérationnelles et inclusifs en proposant des multi-activités ;
- la végétalisation des cours d'écoles, de rues ou de quartiers pour participer à la baisse de la température en ville et la lutte contre les îlots de chaleur ;
- les aménagements nécessaires à la défense contre les incendies ;
- Enfin, l'action sociale est placée au coeur de la politique Naturellement Var, avec l'accompagnement des projets de mise en accessibilité des bâtiments et des activités sportives, la création de pôles petite enfance et d'espaces "silver", permettant de regrouper des professionnels de la santé.

Le Département salue et encourage l'investissement des communes et leurs groupements pour transformer ensemble le territoire et construire le Var de demain.



## L'accompagnement des territoires

L'accompagnement technique des territoires dans le cadre de l'Agence technique départementale : Var ingénierie

L'Agence technique départementale Var ingénierie est un établissement public administratif créé en novembre 2024. Elle a pour objet d'apporter aux communes et aux EPCI adhérents une assistance d'ordre administratif général, technique, juridique et financier, dans les domaines de l'aménagement, de l'équipement et du développement durable des territoires, de la gestion locale et des services au public.

L'Agence peut intervenir dans tous les domaines de compétence de ses membres, dans le cadre de prestations facturées, mais aussi dans les domaines couverts par l'assistance technique réglementaire départementale : assainissement, protection de la ressource en eau, restauration et entretien des milieux aquatiques, voirie, mobilité, aménagement et habitat.

Dans ces différents domaines, Var ingénierie accompagne les collectivités adhérentes dans leur réflexion, la recherche d'information, l'organisation de réunions thématiques, l'identification et la mobilisation des ressources et moyens nécessaires à la réalisation d'études, de missions de conseils, d'ingénierie et d'assistance à maîtrise ouvrage.

Var ingénierie peut également assurer la mobilisation, la mutualisation et la coordination entre les adhérents et partenaires de l'Agence, ainsi que l'interface avec les services du Département et des collectivités ou organismes concernés par les projets pour lesquels elle est sollicitée.

En 2025, l'Agence compte 82 collectivités adhérentes aux côtés du Département.

Sur l'année 2025, l'Agence a accompagné 51 dossiers pour 33 collectivités.

Parmi ces dossiers, 35 sont en lien avec le développement durable (DD) et la Transition écologique et sociale (TES), et participent ainsi à l'ambition Naturellement Var du Département.



# Solidarité

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions en matière :

- d'insertion et le développement social
- de proximité, en direction des publics les plus en difficulté
- d'autonomisation des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
- de prévention et protection de l'enfance et des familles
- de logement et la cohésion du territoire

## Les chiffres clés

€ **223,5 M€** pour l'insertion et le développement social dont **202,9v M€** pour l'allocation RSA

🏠 **30 694 foyers** allocataires du RSA

€ **6,07 M€** au budget voté pour l'action sociale de proximité

👨‍👩‍👧 **4 575 familles** ayant bénéficié de secours d'urgence

👨‍👩 **4 754 enfants** ayant bénéficié d'allocations mensuelles

€ **367 M€** pour l'autonomie des personnes dont **141,8 M€** pour l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)

♿ **7 221 bénéficiaires** de la prestation de compensation du handicap (PCH)

👨‍👩 **34 328 bénéficiaires** de l'APA dont **22 810** à domicile et **11 518** en établissement

€ **126 M€** alloués pour la famille, la prévention et la protection de l'enfance

18 **5 540 mineurs** ayant bénéficié d'une mesure d'aide éducative à domicile administrative ou judiciaire

👨‍👩 **2 814 enfants** ayant bénéficié d'au moins une mesure d'accueil à l'aide sociale à l'enfance (ASE) (hors placements directs)



# LES CHIFFRES CLÉS



# Collèges

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

- pilotage du fonctionnement des collèges en matière d'accueil, d'entretien et de restauration, notamment avec la gestion du personnel technique des collèges
- accueil des collégiens varois dans des locaux durables et un environnement numérique
- pilotage opérationnel des projets de construction, d'aménagement, d'entretien et de renouvellement dans un objectif de qualité durable des constructions
- pilotage et mise en oeuvre des obligations en matière de sécurité, santé et gestion des risques
- développement du numérique éducatif dans les collèges en articulation avec l'État et selon un périmètre fixé par la loi

## Les chiffres clés

👨‍👩 **50 509 collégiens** accueillis (2022/2023) dont **43 417** en collèges publics et **7 092** en collèges privés

🍴 **34 000 demi-pensionnaires** chaque jour

🔧 **914 agents** techniques des collèges

💻 **13 050 terminaux** pour les collèges (PC ou tablettes)

🏫 **71 collèges publics**  
**14 collèges privés**

🔌 **20 installations** produisant des énergies renouvelables sur les collèges  
**6,66 KWh/m².an** de production moyenne en énergie renouvelable au sein des collèges

🏫 **47 collèges** ayant répondu aux appels à projets de thématiques culturelle, environnementale et numérique

**8 collèges** ayant bénéficié de l'escape game "L'antidote du docteur X"

**5 034 jours** d'ouverture cumulés des collèges grâce aux conventions d'ouverture des locaux des collèges



# Sport et jeunesse

## Enseignement supérieur et recherche

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

- accompagnement des porteurs de projets d'activités physiques et sportives
- développement maîtrisé des sports de pleine nature grâce au pilotage du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI 83) et du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR 83)
- valorisation des performances du sport varois et organisation des actions de sensibilisation
- accompagnement des porteurs de projets et financement des acteurs concourant au développement de l'enseignement supérieur
- élaboration et mise en œuvre d'un document stratégique en matière d'enseignement supérieur et de recherche

### Les chiffres clés

**2 400 clubs varois** dans l'annuaire du sport varois (source comité olympique)

**2,3 M€** alloués pour les clubs sportifs varois

**€ 569 525** consacrés à l'enseignement supérieur et à la recherche, hors CPER (**147 025 €** en fonctionnement et **422 500 €** en investissement)

**497 300 €** consacrés à l'enseignement supérieur et à la recherche dans le contrat de projet État-Région (CPER)

**112** espaces, sites et itinéraires inscrits au plan départemental des espaces sites et itinéraires (PDESI)

**500 collégiens** bénéficiaires de Var en sport

**1 455 séjours scolaires** et sorties financés pour les 6-18 ans

**33 jeunes bénéficiaires** d'une prime pour l'obtention du BAFA et du BAFD



# Culture



Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

- conservation du patrimoine et de la mémoire du Département
- gestion des équipements culturels départementaux et développement de l'offre culturelle et artistique
- collecte, conservation, restauration et valorisation du patrimoine culturel, scientifique et naturel
- suivi archéologique départemental

### Les chiffres clés

**1 386 spectacles** programmés par les structures de spectacle vivant soutenues par le Département, ayant attiré **363 077 spectateurs**

**26 234 élèves** bénéficiaires des médiations et actions mises en place par le Département

**214 713 documents** mis à la disposition des bibliothèques varoises (livres, musique, films et jeux vidéo) par la médiathèque départementale

**671 071 pages** numérisées sur l'année par les archives départementales du Var

**6 interventions** en archéologie préventive

**34 343 visiteurs** au Muséum Départemental du Var dont **4 589 scolaires**

**26 092 visiteurs** à l'Abbaye de La Celle dont **1 054 scolaires**

**39 107 visiteurs** à l'Hôtel départemental des expositions dont **3 410 scolaires**

**4 240 visiteurs** aux Archives départementales du Var dont **669 scolaires**

**35 000 visiteurs** à la fête du livre du Var



# Routes et réseaux

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

- pilotage opérationnel des projets d'aménagement et d'entretien pour un réseau et des conditions de circulation de qualité au service de l'utilisateur
- organisation et gestion du transport à l'attention des élèves et étudiants en situation de handicap
- pilotage du déploiement des infrastructures numériques pour le très haut débit fixe et mobile

### Les chiffres clés

**2 873 km** de routes départementales

**156 km** cumulés de voies aménagées en faveur des modes doux

**371 000 prises** pour raccorder tous les Varois à la fibre optique en 2024

Le budget voté consacré aux routes et réseaux

**€ 51,82 M€** en investissement

**€ 11,74 M€** en fonctionnement

dont **22,2 M€** consacrés à la maintenance du patrimoine

**172 km** de chaussées renouvelées

- dont **93 km** réalisés en techniques à froid
- dont **32 km** réalisés en techniques tièdes

**21 734 personnes** ayant suivi une formation sur la sécurité routière, sur **136 journées d'action**

**854 élèves et étudiants** en situation de handicap dont les frais de transport sont pris en charge par le Département

**4,3 M€ consacré au transport** des élèves et étudiants en situation de handicap



# Tourisme

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

- financement et accompagnement des partenaires et projets touristiques, en lien avec l'agence de développement touristique
- gestion de la taxe additionnelle à la taxe de séjour
- qualification de l'offre touristique avec la mise en œuvre de labels, la promotion de marques ou l'organisation de concours
- structuration de l'offre touristique notamment par la création et la promotion de circuits touristiques
- élaboration et mise en œuvre de documents stratégiques et d'actions touristiques visant à renforcer l'attractivité du Var

### Les chiffres clés

**81 millions** de nuitées

**11 millions** de touristes dans le Var

**€ 5 Mds €** de recettes annuelles liées aux dépenses des touristes

**12 manifestations** touristiques aidées par le Département

**168 sites** labellisés tourisme et handicaps et Var accessible

**156 km** cumulés de voies aménagées en faveur du tourisme en modes doux (le parcours cyclable du littoral et l'EuroVelo 8)

**2 300 km** de sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

**112 espaces**, sites et itinéraires inscrits au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI)



# Environnement

## Valorisation et préservation du cadre de vie

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

- aménagement et gestion des espaces naturels sensibles (ENS)
- entretien et débroussaillage des terrains départementaux
- protection de la forêt contre les incendies et accompagnement de la défense de la forêt contre les incendies (DFCI)
- élaboration et suivi du schéma d'accès à la ressource forestière
- accompagnement de la modernisation des outils productifs agricoles et agroalimentaires
- sensibilisation du public à l'environnement
- gestion du laboratoire départemental d'analyses
- pilotage et mise en oeuvre des actions liées à la gestion des risques sanitaires de compétence départementale
- ingénierie auprès des communes et des services de la collectivité, notamment dans les domaines de l'eau et l'information géographique

### Les chiffres clés

- 240 espaces naturels sensibles**, une superficie totale de **13 687 hectares**
- 63 787 hectares** de Surfaces Agricoles Utiles (SAU)
- 1 297 hectares** de travaux de débroussaillage subventionnés en co-financement mesure Feader
- 10 M€** consacrés aux espaces naturels, forestiers et agricoles
- 3 539 analyses** des eaux de baignades sur l'année

- 34 343 visiteurs** au Muséum Départemental du Var dont **4 589 scolaires**
- 23 654 visiteurs** à l'Ecomusée départemental des 4 Frères
- 42 235 visiteurs** à la Maison départementale de nature du Plan
- 20 500 visiteurs** à l'Ecoferme départementale de la Barre - Toulon
- 110 km** de pistes DFCi subventionnées

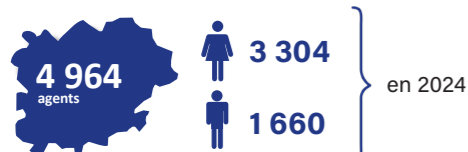


# Qualité et performance de l'administration

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

- organisation du système décisionnel et de circulation de l'information
- coordination des relations institutionnelles et appui aux manifestations départementales
- structuration de la maîtrise des risques de la collectivité
- gestion des ressources humaines et de la santé au travail
- mise en oeuvre de la stratégie budgétaire et financière de la collectivité
- gestion et encadrement de la commande publique
- mise à disposition de ressources documentaires pour la collectivité
- gestion du patrimoine foncier et immobilier
- mise en oeuvre des actions et travaux pour la qualité durable des constructions
- gestion du patrimoine numérique
- gestion de la logistique générale

### Les chiffres clés



#### Nombre de jours de formation

- **10 283** pour les agents de la fonction publique territoriale
- **1 107** pour les agents de la fonction publique hospitalière

**313 marchés centralisés** notifiés sur l'année intégrant des clauses ou des **critères environnementaux**

**59 marchés centralisés** notifiés sur l'année intégrant des clauses ou des **critères sociaux**

- 295 contrôles** de rapport d'analyse des offres
- 48 vélos électriques** mis à disposition des agents
- 72 véhicules électriques** et **9 %** de ces véhicules sur l'ensemble du parc
- 1 298,8 M€** de dépenses de fonctionnement
- 178,2 M€** de dépenses d'investissement
- 11,8% des agents bénéficiaires** de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés au sein de la collectivité
- 11,50% d'achat** de produits bio sur la totalité des produits de bouche achetés par le Département (Défi 6 : À la table du Var)



LE VAR, AVEC VOUS,  
PRÈS DE CHEZ VOUS, CHAQUE JOUR



390, avenue des lices - CS 41303 - 83076 Toulon cedex

